



Formation spécialisée du CSAM

Séance du 11 juin 2026

Déclaration liminaire CFDT

La **CFDT** souhaite ouvrir cette séance en revenant sur plusieurs difficultés et préoccupations exprimées par les agents ces dernières semaines, et qui nécessitent des réponses claires de l'administration.

- Absence récurrente de réponses de l'administration

De nombreux agents, mais aussi des représentants syndicaux, ne reçoivent aucune réponse à leurs demandes opérationnelles ou administratives, parfois pendant des mois.

Cette absence de retour entraîne des situations qui se dégradent inutilement, des blocages administratifs et, dans certains cas, une forme d'obstruction à l'action syndicale, lorsque même les demandes d'ordre de mission restent sans réponse.

La **CFDT** demande qu'un mécanisme clair de suivi des demandes soit instauré pour garantir une réponse dans un délai raisonnable.

- Bonification du service actif : un dossier enlisé

Le ministre M. Tabarot, sur demande insistante de la **CFDT**, a saisi le ministre des comptes publics sur la bonification du service actif. Courrier en novembre dernier, la **CFDT** a relancé au mois de mars, nous n'avons toujours pas de réponse. Les services de la DGITM nous indiquent que le ministre Amiel n'a pas répondu à son collègue du gouvernement le ministre Tabarot.

Pour la **CFDT**, comme pour les agents d'exploitation des DIR, il s'agit d'une attente majeure: en effet la pénibilité et l'exposition aux risques sont connues et reconnues par tous.

« Les agents ne comprennent pas comment un dossier à ce point justifié puisse rester sans réponse politique. »

La **CFDT** demande explicitement que ce dossier soit enfin traité.

- Contraintes budgétaires : les agents ne doivent pas être les derniers servis

Troisième point, la **CFDT** rappelle son engagement en faveur du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Elle rappelle que la fonction publique ne doit pas être « la dernière roue du carrosse », y compris pour les mesures liées à la prévention,

Elle rappelle que la sécurité des agents ne peut pas être une variable d'ajustement budgétaire.

Les agents vivent très mal l'impression d'être « écartés » lorsque des moyens devraient prioritairement leur être alloués pour les protéger.

La **CFDT** souhaite un véritable échange sur les BAU, éventuellement un retrait du texte, à moins qu'on ai le temps d'échanger ce texte qui met en danger les agents, il y a des choses pouvoir voter le texte sans débats et points noirs qu'on y a trouvé.

* *
*

Au final ces sujets ne sont pas nouveaux, mais le manque de réponses finit par fragiliser la confiance des agents envers leur employeur donc envers la hiérarchie mise dans l'impossibilité d'honorer sa parole ou simplement de donner des réponses, et met à mal la crédibilité des dispositifs.

La **CFDT** réaffirme sa volonté de poursuivre un dialogue technique constructif, mais alerte sur l'urgence de traiter ces dossiers pour garantir un cadre de travail sécurisé, équitable et cohérent.